

TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN

N° 55 [AVRIL - JUIN 2023]



L'agriculture péri-urbaine comme stratégie
d'adaptation aux changements climatiques

GROS PLAN



La résilience des communes du Bénin face aux ODD

La mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) nécessite la prise de mesures appropriées pour la localisation à tous les niveaux ; du niveau national à la communauté et à la base. C'est dans ce cadre que le Gouvernement du Bénin à travers le Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale a organisé du 30 mai au 1er juin 2023 à Cotonou la 1ère édition du Forum National sur les Objectifs de Développement Durable (FNODD).

Le Forum National sur les Objectifs de Développement Durable (FNODD) a réuni tous les acteurs de développement et a permis d'une part, d'échanger sur diverses thématiques en lien avec les progrès effectués dans la réalisation des ODD et d'autre part, d'accompagner les communes volontaires à l'élaboration et à la validation de leur rapport d'Examen Local Volontaire (ELV), un exercice d'évaluation de la réalisation des ODD à l'échelle locale.

Au cours des trois jours de travaux du forum, qui a réuni toutes les 77 communes et les 12 préfets des départements du Bénin, les cadres des Ministères centraux et sectoriels, les Organisations de la Société Civile et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) autour du thème « **Renforcer la résilience pour accélérer l'action locale en faveur des ODD** », diverses problématiques liées à la mise en œuvre des ODD ont été abordées. Elles portent notamment



A droite Alastaire Alinsato, Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale

sur la problématique de la disponibilité des données en vue du rapportage sur les progrès des ODD au niveau local, le renforcement des capacités nationales

pour la résilience des communautés locales, la durabilité des interventions et la mobilisation des ressources pour le financement du développement local.

Par ailleurs, il a été procédé à l'examen des progrès réalisés sur le chemin des ODD par les communes. Cet exercice se fait avec les communes, les communautés à la base ainsi que les autres acteurs de développement. La nouveauté ici, c'est que chaque commune est appelée à préparer et à soumettre un rapport de progrès appelé « **Examen Local Volontaire (ELV)** ». Ce rapport fait l'objet d'examen par les pairs et par les autres acteurs en termes d'échanges d'expériences, de bonnes pratiques et de leçons apprises sur la promotion de la résilience au niveau local.

Sur cette base, les quatre (4) communes candidates que sont Abomey-Calavi, Avrankou, Bassila et Nikki ont pu préparer leur rapport selon l'approche méthodologique et les critères édictés par le Secrétariat de l'ONU. Elles ont partagé de bonnes pratiques de développement et les progrès notables réalisés au niveau local.

« Au regard des riches enseignements tirés de vos travaux, nous ne pouvons qu'encourager le Gouvernement du Bénin à poursuivre et à renforcer son action dans la marche résiliente vers les cibles des ODD à l'échéance 2030 », a déclaré M. Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD au Bénin à l'endroit

Selon le Rapport SDSN 2022 sur le développement durable, le Bénin est l'un des pays avec un fort engagement pour les ODD parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Il est à mi-chemin de la réalisation des ODD avec un score de 50,7 sur 100 pour l'ensemble des 17 ODD.

des participants lors de la cérémonie de clôture du forum.

Il a, au nom de tous les partenaires techniques et financiers, présenté des axes majeurs qui peuvent garantir une meilleure résilience nationale et celle des communautés locales. Il s'agira de :

- poursuivre les politiques d'accélération de la croissance économique et la rendre encore plus inclusive, renforcer les capacités des communautés ;
- produire les données statistiques pour l'information sur les progrès à tous les niveaux, rechercher et canaliser les sources innovantes de financement pour le développement ;
- mettre en œuvre les politiques et stratégies publiques efficaces pour capter le dividende démographique.

Le Bénin se distingue du reste de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec des progrès depuis 2015 pour les ODD 2 (Faim « Zéro »), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, Innovation et Infrastructure) et 14 (Vie aquatique) pour lesquels la majorité des pays de la sous-région stagnent, voire régressent.

Par rapport aux pays à revenus plus élevés, le Bénin se porte relativement bien sur les ODD 12 (Consommation et production responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique).

À l'échelle infranationale, l'indice « ne laisser personne de côté » couvre quatre dimensions de disparités: les inégalités d'accès aux services publics, l'extrême pauvreté et la privation matérielle, les inégalités entre les sexes, et les inégalités de revenu et de richesse. On constate des disparités entre les régions du Bénin.

Cette 1ère édition du FNODD a été appuyée par plusieurs partenaires notamment la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Coopération allemande, l'UNICEF, l'UNFPA, le PNUD à travers le Projet d'Etudes Prospectives et de Renforcement du Cadre de Planification (PEPRCP).



M. Aoualé Mohamed Abchir, Représentant Résident du PNUD au Bénin remettant à une élue locale l'attestation de candidature à l'ELV



Le Bénin et le Niger s'unissent pour le renforcement de la sécurité communautaire et la prévention des conflits transfrontaliers

Au cours d'une première réunion du Comité de pilotage, les gouvernements du Bénin et du Niger, les Nations Unies au Niger et au Bénin ont lancé officiellement, le 9 mai 2023 à Cotonou, le « Projet transfrontalier d'appui au renforcement de la sécurité communautaire, à la gestion et la prévention des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles » pour faire face à la multiplication des facteurs de conflit dans la zone frontalière entre les deux pays en proie à une insécurité croissante.

La zone transfrontalière entre le Bénin et le Niger est caractérisée par la coexistence de facteurs de fragilité endogènes – liés à sa situation périphérique avec pour conséquence une moins forte présence étatique et une plus faible accessibilité des opportunités – et exogènes. Pour la Coordonnatrice du système des Nations Unies au Niger, Mme Louise Aubin, cette situation de fragilité dans la zone frontalière « crée des conditions favorables à l'intensification des conflits et appelle à une réponse rapide et inclusive afin d'enrayer l'escalade de violence. »

Le projet transfrontalier vise à contribuer à la prévention et à la gestion des

conflits autour de la frontière nigéro-béninoise, en assurant une collaboration transfrontalière entre les communautés (particulièrement les agriculteurs et éleveurs, les jeunes et les femmes), les services de l'Etat, les autorités locales, les leaders coutumiers et religieux et le secteur de la sécurité et en favorisant une gestion équitable des ressources naturelles qui permette aux populations d'accéder à des opportunités socio-économiques durables dans des secteurs porteurs.

Le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Bénin, M. Salvator Niyonzima a déclaré que les conflits menacent la paix, la stabilité mais aussi le

développement. Il se réjouit de la réaction des gouvernements du Bénin et du Niger de faire face à ces problématiques et les félicite pour leur détermination à lutter efficacement contre.

La priorité fondamentale pour les Nations Unies est de sauver des vies, de préserver les acquis de développement, de transformer structurellement les économies et de construire de meilleures perspectives de développement pour la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

D'une durée de deux (2) ans, ce nouveau projet se propose de contribuer au renforcement de la sécurité des

communautés et la prévention des conflits pour améliorer la cohésion sociale et développer des opportunités socio-économiques pour les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes. Ainsi, près de 2250 bénéficiaires directs et 20000 bénéficiaires indirects seront impactés par le projet, soit 40% de jeunes et 40% de femmes. Il sera mis en œuvre dans les communes de Malanville, Karimama, Kandî au Bénin et celles de Gaya, Tanda et Sambéra au Niger.

Le Directeur de Cabinet, Représentant le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP), M. Abasse Olossoumare a rappelé l'engagement et la volonté convergente des autorités du Bénin et du Niger à travailler ensemble pour leurs communautés au niveau des frontières avant d'appeler toutes les parties prenantes à une synergie d'action pour plus d'efficacité.

« J'invite les agences récipiendaires du Fonds pour la consolidation de la paix à asseoir une bonne collaboration avec toutes les parties prenantes. C'est en œuvrant de concert que vous parviendrez à renforcer la cohérence, l'homogénéité et l'impact de vos actions sur les communautés pour une stabilité à nos frontières. Le Bénin et le Niger



Le Team Leader de l'Unité Gouvernance (à gauche) et le Représentant Résident du PNUD au Bénin échangeant avec la Présidente de la Coalition Nationale pour la Paix

sont prêts à vous accompagner pour la bonne réussite du projet », a précisé le Directeur du Cabinet du MISP.

Financé par le **Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)**, ce projet est le fruit d'un travail assidu des bureaux pays du Programme des Nations Unies pour le développement (**PNUD**) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (**FAO**) du

Bénin et du Niger, en partenariat avec les gouvernements respectifs des deux pays. Ces deux agences bénéficiaires du financement sont chargées de la bonne mise en œuvre dudit projet dans les communes ciblées. Ce projet innovant du fait de sa nature transfrontalière est en droite ligne avec l'agenda pour la prévention du Secrétaire Général des Nations Unies qui vise à contribuer à l'établissement d'une paix durable à travers le monde.



Photo de famille des participants à la réunion du comité technique et du comité de pilotage du projet transfrontalier d'appui au renforcement de la sécurité communautaire, à la gestion et à la prévention des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles.

Expérimentation d'équipements modernes de cuisson et de séchage du sel iodé au Bénin



Le Projet de Promotion du Sel iodé Xwlajè (PROSEL) rentre dans sa phase active à travers la mise en place d'équipements modernes de cuisson en cours d'expérimentation. A travers une série de tests réalisés avec près d'une cinquantaine de salicultrices dans la commune de Ouidah, des résultats encourageants sont en train d'être enregistrés en ce qui concerne les techniques et le temps de cuisson et de séchage du sel iodé, la collecte et la production de saumure.

Après le lancement du Projet de Promotion du Sel iodé Xwlajè (PROSEL) en mars 2022 et la mise en place de l'équipe dudit projet, les travaux conduits par le Laboratoire d'accélération du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en collaboration avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et la Promotion de l'Emploi ainsi que les acteurs de développement local et les bénéficiaires ont permis d'identifier des solutions face aux difficultés que rencontrent les salicultrices béninoises en général et celles de la commune de Ouidah en particulier.

Au nombre des difficultés rencontrées par les salicultrices, il est à noter la forte exposition à la chaleur avec l'utilisation sur une longue durée du bois de chauffage, le déploiement d'efforts physiques et énergétiques, qui ne leur procurent que de revenus dérisoires.

A travers des séances d'intelligence collective, les acteurs impliqués dans la production du sel local iodé ont identifié des solutions face aux défis à relever.

Le projet a eu recours à trois principaux innovateurs pour la conception et la réalisation des solutions innovantes cocréées. Il s'agit de :

- **Atingan Solutions** pour la conception d'une chaudière à vapeur munie de quatre (4) cuves et autres équipements d'essoreuse mécanique et de séchage ;
- **Manufacture Béninoise des Matériels Agricoles (MABEMA)** pour la conception pour la réalisation d'une navette de transport de la saumure et d'une dessoucheuse ainsi que pour la conception du «All in One», un équipement à trois fonctions (le raclage et la collecte du minerai ; le lessivage du minerai pour l'obtention de la saumure et le rejet du résidu ou sable après extraction)
- **Afrique Prestations-Industries**

VIE DES PROJETS

(API) pour les solutions innovantes relatives aux défis de stockage de la saumure et du sel préparé, de l'ensachage et de l'emballage approprié du sel local iodé xwlajè produit.

Les expérimentations de ces équipements avec 48 salicultrices des trois arrondissements de production de sel de Ouidah ont permis d'enregistrer les résultats ci-après :

- La réduction de la durée de cuisson de 5 ou 6 heures à 4 heures de temps pour en moyenne 200 litres de saumure avec des économies de combustibles ;
- la réduction du temps de séchage du sel produit de 2 ou 3 jours à 3 ou 5 minutes maximum avec l'essoreuse mécanique développée par les innovateurs locaux ;
- l'essai de cuisson de la saumure issue

du sel de mer avec des résultats positifs avec notamment 33 % de sel obtenu en sus par rapport à la saumure issue des marais salants de même densité (1,2) ce qui offre la possibilité de plusieurs alternatives de production du sel à proposer aux salicultrices ;

- la non exposition au feu et à la chaleur intense des fours traditionnels grâce à la chaudière à vapeur qui permet de réduire la pénibilité dans le processus de cuisson pour les salicultrices ;
- l'utilisation de coques de noix de palme concassées et carbonisées pour le fonctionnement de la chaudière à vapeur.

Dans le souci de garantir à la fois la qualité sanitaire et phytosanitaire du Xwlajè pour en améliorer la compétitivité et le bien-être des consommateurs, la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée

(DANA) a été impliquée à toutes les étapes du processus de production.

Une fois que les tests seront finalisés, le processus de mise à l'échelle avec les autres communes bénéficiaires du projet (Grand-Popo, Comé et Sémé- Podji) sera enclenché.

D'un coût global de 5 226 678 \$US, Le Projet de Promotion du Sel iodé Xwlajè (PROSEL) vise à appuyer les salicultrices et salicultrices de la zone côtière du Bénin à produire et à mettre sur le marché du sel iodé en quantité suffisante et en qualité tout en respectant les normes environnementales. Il est financé conjointement par le **Gouvernement du Bénin** (3 026 678 \$US), le fonds IBAS regroupant l'**Inde**, le **Brésil** et l'**Afrique du Sud** (1 000 000 \$US), le **PNUD** (200 000 \$US) et d'autres partenaires (1 000 000 \$US).





Combattre la pollution plastique au Bénin

La Journée Mondiale de l'Environnement (JME), édition 2023 a été conjointement célébrée par l'ensemble du système des Nations Unies au Bénin, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, Chargé du Développement Durable et les acteurs de la société civile sous le thème : « Solutions à la pollution plastique ».

La célébration de la Journée Mondiale de l'Environnement fut une occasion de rappeler les effets néfastes de l'usage des sachets plastiques et de proposer des solutions alternatives à leur utilisation.

L'année 2023 marque le cinquantenaire de la Journée Mondiale de l'Environnement (JME). Dans ce cadre, le système des Nations Unies a en collaboration avec ses partenaires organisé une série d'activités du 03 au 10 juin 2023. Il s'agit notamment de :

- **Une campagne digitale** sur les réseaux sociaux, afin de sensibiliser les populations sur les effets néfastes des déchets plastiques et de relayer diverses solutions pour combattre la

pollution plastique. Cette campagne a été réalisée avec l'implication des agences du SNU, l'association des bloggeurs du Bénin, des ONG EAS / Sachet Héloué et Terre à Terre. Des messages de sensibilisation ont été diffusés sur les réseaux sociaux pour #CombattreLaPollutionPlastique.

- **Une campagne de sensibilisation et d'engagement communautaire** dans le quartier Zongo de Cotonou, qui a eu lieu le samedi 10 juin par des séances de sensibilisation et de nettoyage des ruelles du quartier Zongo avec la participation active de plus 500 participants.

« Vous-même, regardez le quartier

Zongo, il y a trop de sachets plastiques. Cette action des Nations Unies avec les partenaires doit se répéter pour que les populations intègrent que les plastiques sont dangereux pour l'environnement et pour la santé. C'est en faisant une telle activité que nos enfants qui sont avec nous ce jour comprennent l'importance de la lutte et feront mieux que nous dans les années à venir » a lancé M. Nima Sidi le Chef quartier Zongo à l'endroit de tous les participants.

A l'issue de la campagne de sensibilisation et de salubrité, 2150 Kg de déchets plastiques ont été ramassés en une heure de temps, selon l'estimation faite par la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA).

En effet, plus de 430 millions de tonnes de plastique sont produites chaque année dans le monde, la moitié est conçue pour être utilisée une seule fois et moins de 10 % du total sont recyclés. On estime que 19 à 23 millions de tonnes de plastique finissent dans les lacs, les fleuves et les océans.

Les microplastiques se retrouvent dans les aliments que nous mangeons et dans l'eau que nous buvons. De nombreux produits en plastique contiennent des additifs dangereux, qui peuvent constituer une menace pour notre santé. Ces substances sont cancérigènes, ou soupçonnées de l'être, et ont, ou pourraient avoir, des effets nocifs sur le développement, ou perturber le système endocrinien.

Le Bénin a interdit l'usage des sachets plastiques depuis 2017, soutenant ainsi le passage à des emballages réutilisables selon la LOI N° 2017-39 DU 26 DECEMBRE 2017, portant interdiction de la production, de l'importation, de l'exploitation, de la commercialisation, de la détention, de la distribution et de l'utilisation de sachets en plastique non biodégradables en République du Bénin. Mais dans la réalité, cette loi n'est pas encore applicable sur le terrain, l'usage des plastiques reste malheureusement une réalité quotidienne.

Après avoir salué l'engagement du Gouvernement à travers le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, Chargé du Développement Durable pour les actions



Le Coordonnateur Résident du SNU au Bénin remettant des poubelles pour l'assainissement du quartier Zongo

contre le changement climatique et pour l'atteinte des objectifs de développement durable, le Coordonnateur Résident a déploré le fait que la consommation des produits plastiques à usage unique reste ancrée dans les habitudes.

« Oui, il est possible de mettre fin à la pollution plastique et pour y arriver, nous devons agir ensemble sur l'ensemble du cycle de vie du plastique afin de réduire son utilisation, de le réutiliser, de réinventer et de repenser notre rapport au plastique pour le bien des générations futures », a déclaré le Coordonnateur Résident du système des Nations Unies au Bénin, M. Salvator Niyonzima.

Les manifestations rentrant dans le cadre de la célébration de la JME au Bénin ont connu la présence des autorités politico-administratives, notamment Représentant du Maire de Cotonou, le Chef de l'arrondissement de Zongo, le Chef quartier, des Chefs religieux le Représentant de l'Archidiocèse de Cotonou et celui de l'Imam de Zongo, de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS SA) ainsi que les acteurs de la société civile notamment l'Association des bloggeurs du Bénin, EAS / Sachet Héloué et Terre à Terre.

QUELQUES SOLUTIONS POUR ELIMINER LE PLASTIQUE DE NOTRE QUOTIDIEN

1. Utilisez une brosse à dent écologique en bambou.
2. Dites non aux rasoirs en plastique jetables.
3. Privilégiez les serviettes de bain en coton ou en fibre de chanvre et utilisez du coton biologique au lieu de cotons-tiges et de cotons jetables en matières synthétiques qui peuvent nuire à la faune.
4. N'utilisez pas de ballons en plastique lors des fêtes. Les résidus de ces ballons peuvent étouffer les animaux.
5. Dites non aux paillettes ! Brillantes et minuscules, les paillettes en micro-plastique peuvent être facilement ingérées par les poissons.
6. Utilisez une bouteille d'eau réutilisable plutôt qu'une bouteille jetable en plastique.
7. Transportez votre thé ou votre café du matin dans des thermos sans plastique.
8. Emportez toujours un sac réutilisable pour faire vos courses.

Le PNUD renforce les capacités des Députés sur l'exécution du budget et la loi de finances



Dans l'optique de soutenir l'Assemblée nationale dans l'accomplissement de sa mission de contrôle de l'action gouvernementale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin, à travers le Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Accès à la Justice et de la Reddition des Comptes (PAAAJRC), Phase 2, a appuyé l'Unité d'Analyse, de Contrôle et d'Évaluation du Budget de l'État (UNACEB) dans l'organisation d'un atelier de formation sur l'examen et l'exploitation des rapports trimestriels sur l'exécution du budget et l'application du texte de la loi de finances, du 25 au 27 mai 2023, à l'Hôtel Amazone de Bohicon.

Selon les propos l'Honorable Denis GLEGBETO, le contrôle de l'action gouvernementale est l'un des piliers de l'État de droit. Il permet aux parlementaires de vérifier et d'inspecter de façon attentive, l'ensemble des activités que le Gouvernement met en œuvre dans le cadre de sa politique générale. Il vise à tenir en éveil, le Gouvernement pour la bonne application des autorisations données par le Parlement, a-t-il souligné. « Je ne doute pas un seul instant de la capacité des experts encore moins de votre assiduité et de votre participation active, pour des résultats qui vont

impacter inéluctablement l'activité parlementaire dans les tout prochains jours ». C'est par ces mots que l'Honorable Denis GLEGBETO, Vice-Président de la Commission des Finances et des Échanges a, au nom du Président de l'Assemblée nationale, procédé à l'ouverture des travaux de l'atelier.

Pendant trois jours, les participants à la formation ont suivi une série de communications et ont participé à des travaux en groupes. Ces communications ont porté sur les thématiques suivantes : «Contenu et utilité du rapport

sur l'exécution du budget de l'État et l'application de la loi de finances », présentée par Monsieur Gildas AGONKAN, Administrateur de développement local, ancien député à l'Assemblée nationale, ancien membre de la Commission des Finances et des Échanges ; « les techniques d'exploitation des rapports sur l'exécution du budget de l'État et l'application de la loi de finances » ; « les suites de l'exploitation des rapports sur l'exécution de la loi de finances et Présentation du projet de guide pour l'examen des rapports

sur l'exécution du budget de l'Etat et l'application de la loi de finances ».

Ces trois dernières communications ont été présentées par Monsieur Hervé AFFOUKOU, Auditeur à la Cour des Comptes, Expert en finances publiques.

Les débats qui ont suivi chacune de ces présentations ont permis aux participants d'échanger sur des aspects précis des finances publiques et de mieux comprendre les contours des questions de l'exécution du budget et de l'application du texte de la loi de finances. Les travaux en groupes ont permis aux participants de prendre connaissance du projet de guide, de déterminer conformément aux textes en vigueur le mécanisme approprié d'examen de ces rapports, de conformer le projet au mécanisme retenu. Aux termes de cet exercice, les débats en plénière ont permis d'harmoniser les points de vue et de valider le projet de guide pour l'exploitation des rapports sur l'exécution du budget de l'Etat et l'application de la loi de finance.

Le Directeur de l'UNACEB, Monsieur Simplicie QUENUM a exprimé sa reconnaissance au Président de l'Assemblée nationale pour le soutien permanent qu'il ne cesse d'accorder à l'UNACEB, dans le souci de permettre à la représentation nationale de mener à bien sa mission de contrôle de l'action du Gouvernement.

A l'issue des travaux, les participants à la formation ont fait une série de recommandations à l'endroit du Président de l'Assemblée nationale, de la Commission des finances et des échanges, du Gouvernement et de l'UNACEB. Ces recommandations vont dans le sens d'une meilleure information des différentes parties prenantes sur le contenu des rapports sur l'exécution du budget de l'Etat et l'application de la loi de finances afin de permettre aux acteurs susmentionnés de prendre les actions qui leur incombent en fonction de leurs attributions.

Ont pris part à cette formation, des députés membres de la Commission des Finances et des Échanges, quelques autorités politico-administratives de l'Assemblée nationale, des experts du Ministère en charge des finances et de la Cour des Comptes, ainsi que des cadres de l'administration parlementaire.

Renforcement des Capacités des Cadres de l'Assemblée Nationale aux techniques d'élaboration de la Cartographie des Risques.

L'Assemblée Nationale a organisé du 18 au 21 avril 2023 à l'Hôtel Bel Azur de Grand – Popo un atelier sur la cartographie des risques à l'intention des cadres parlementaires.

Cette formation a fourni aux participants, les connaissances et les compétences nécessaires pour cartographier efficacement les risques en les identifiant et en les hiérarchisant pour enfin mettre en place des mesures de leur prévention et de leur gestion.

L'organisation de cet atelier a permis aux cadres de la Cellule de l'Audit Interne (CAI) ainsi que d'autres cadres de l'administration parlementaires de maîtriser les notions de risques ainsi que leur gestion et les techniques d'élaboration de la cartographie de ces risques qui est une méthode de gestion permettant de visualiser les risques susceptibles d'être exposés par une entreprise.

La création par le Président de l'Assemblée nationale depuis la huitième législature d'une Cellule d'Audit Interne à l'Assemblée nationale s'inscrit dans sa logique de réforme pour une bonne gouvernance au sein de l'institution parlementaire.

Finalisation et validation des recueils des Programmes d'investissements Publics (PIP) et des Recommandations formulées par les Députés lors de l'examen du Projet de Loi de Finances, gestion 2023.

Conçu sur des hypothèses macroéconomiques et financières qui évoluent chaque année, le projet de loi de finances est accompagné de documents spécifiques tels que le répertoire du programme d'investissements publics qui permet aux parlementaires de prendre connaissance et de donner leurs opinions sur les orientations chiffrées des investissements envisagés par le Gouvernement.

Par ailleurs, lors de la phase d'exécution du budget et pour faciliter le suivi de l'exécution du programme d'investissements publics et des recommandations faites par les députés en commission budgétaire, il est important que les parlementaires disposent de documents synthétiques leur permettant de consulter directement sous forme d'un répertoire, la liste des programmes d'investissements publics du Gouvernement et les recommandations qu'ils ont faites à son endroit.

Dans ce cadre, l'Unité d'Analyse et de Contrôle de l'Evaluation du Budget de l'Etat (UNACEB) a élaboré, avec l'appui de PARCPOGE, deux (02) Recueils : l'un relatif aux programmes d'investissements publics et l'autre relatif aux recommandations faites par les députés en commission budgétaire.

Ces documents ont été finalisés et validés au cours d'un atelier qui a regroupé du 25 au 28 avril 2023 à l'hôtel JECO de Dassa-Zoumé, les cadres parlementaires provenant des structures compétentes de l'Assemblée nationale. Ils seront édités et mis à la disposition des députés en appui à leur fonction de contrôle de l'action gouvernementale.



L'agriculture péri-urbaine comme stratégie d'adaptation aux changements climatiques

Les changements climatiques constituent une menace pour la sécurité alimentaire, parce que la production agricole, dans la plupart des pays africains comme le Bénin, est liée à la pluviométrie. A Gnjidjazoun, dans la commune de Bohicon, le Projet Moyens de Subsistance Durable (PMSD) fait la promotion de l'agriculture périurbaine, en incitant et en formant des jeunes gens et filles à l'entrepreneuriat agricole tout en réduisant leur vulnérabilité aux effets néfastes des changements climatiques.

Le Bénin est un pays vulnérable aux changements climatiques, qui se manifestent par une augmentation de la température, la variabilité des précipitations et par des événements météorologiques extrêmes plus fréquents (vents violents, longues sécheresses, inondations, etc.). Les impacts directs des changements climatiques dans le secteur de l'agriculture par exemple concernent le comportement des cultures et les modifications pédologiques conduisant à une réduction des rendements. Au niveau des cultures, on note une augmentation

des températures moyennes, ce qui raccourcit leur cycle de croissance et conduit à une floraison prématurée. En outre, les rendements agricoles sont en baisse en raison de l'insuffisance des précipitations.

Face à cette situation, l'intégration des pratiques d'adaptation dans le secteur agricole est essentielle pour réduire la vulnérabilité du secteur et de ceux et celles qui en dépendent. Pour faire face aux besoins alimentaires des populations, l'agriculture périurbaine constitue

l'une des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Dans le souci de relever le double défi de réduction de la pauvreté et de faire face aux effets néfastes des changements climatiques, **le Gouvernement** en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (**PNUD**), et **le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** a mis en place en 2018 le Projet Moyens de Subsistance Durables (PMSD).



L'objectif du PMSD est d'une part, de soutenir une agriculture et des moyens de subsistance résilients et d'autre part, d'intégrer les considérations relatives aux risques climatiques dans les processus de planification nationaux et infranationaux, afin que les communautés locales soient moins vulnérables aux changements climatiques.

Les activités du projet sont mises en œuvre sous la direction du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement durable (CePED), placé sous tutelle du Ministre du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale dans neuf (09) villages, à savoir : Kpakpararé et Kadolassi (commune de Ouaké), Aouiankanmè et Damè (Savalou), Agbodji et Sèhomi (Bopa), Kotan et Danmè-Kpoussou (Avrankou) et Gnindjazoun (Bohicon).

A Gnindjazoun, dans la commune de Bohicon, le PMSD a amenagé, il y a environ un an, un site d'une superficie de trois (3) hectares mis à disposition par la Mairie, sur lequel sont installés près d'une trentaine de jeunes dont 8



Sur le site de Gnindjazoun, les jeunes produisent divers types de légumes

femmes pour des activités maraîchères. Le projet a réalisé un forage d'un débit de 10 m³ fonctionnant à base d'énergie solaire, 4 réservoirs d'une capacité de 16 m³ et 8 bassins de rétention de 5 m³ d'eau chacun pour l'arrosage des plantes, un système d'irrigation par bandes perforées qui quadrille toute la superficie du site. Par ailleurs, il a installé un champ solaire de 12 KVA, qui

fournit l'énergie électrique pour pomper l'eau du forage et alimenter le château d'eau. Les jeunes disposent de l'eau en permanence pour leurs cultures. Ils produisent des légumes feuilles (laitue, vernonia, grande morelle, basilic), de l'oignon, de la tomate, du piment, des carottes, concombre, betterave, etc. Ils écoulent facilement leurs produits sur le marché de Bohicon. Certains clients

VIE DES PROJETS

viennent s'approvisionner en légumes sur le site.

Les interventions du PMSD sur le site de Gnjindjazoun portent déjà des fruits

« À tout moment de l'année, lorsque vous venez ici, tout est vert. Nous avons des légumes en permanence sur les planches. On produit en toute saison. On n'a pas de problème d'eau. Elle est disponible de façon permanente. Le forage qui nous alimente fonctionne sur la base d'un système solaire, ce qui diminue les coûts de production », raconte fièrement Jonas Adanto-Hounon, ce jeune technicien agricole, bénéficiaire du PMSD.

Avant l'installation des jeunes sur le site, le projet a assuré leur formation aux itinéraires techniques des principales cultures maraîchères, à la lutte contre les ravageurs, aux choix et à la production des semences, à la gestion coopérative et économique d'un site maraîcher, à l'entretien et à la gestion de système d'irrigation, au leadership, à l'esprit d'équipe et la gestion des conflits. Karembéu Sessinou témoigne : « Nous avons été formés par le PMSD sur le site de Zonmon à Zagnanado. C'était une formation à la fois théorique et pratique sur les techniques de production maraîchères. On nous a également appris à produire du miel et à fabriquer des savons pour nous autonomiser. Depuis qu'on est installé sur le site de Gnjindjazoun, ma situation financière s'améliore. Je gagne ma vie et j'arrive à



A gauche, Jonas Adanto-Hounon, entrepreneur agricole, bénéficiaire de PMSD

faire face à mes petites dépenses ».

Ingrid Dégbè est une autre bénéficiaire du projet, cette jeune Secrétaire de formation s'est reconvertie dans l'entrepreneuriat agricole et déclare :

« Depuis que nous avons commencé la production maraîchère ici, mes parents n'achètent plus de légumes au marché pour les besoins alimentaires. Je m'en sers également. Avec les autres membres de mon groupe, nous vendons régulièrement les légumes. Certains clients viennent s'approvisionner sur le site. Après la vente, les recettes sont partagées. Une partie est déposée dans une caisse commune pour faire face aux dépenses d'entretien et de réparation des matériels et équipements mis à notre disposition (plomberie, achat de

semences, etc.) en cas de besoins. Je prélève une partie pour donner une tontine mensuelle de 20 000 Fcfa. J'envisage d'acheter avec l'argent de la tontine d'ici deux ans une parcelle pour y installer ma ferme, parce que l'espace dont nous disposons ici ne nous permet pas de produire en grande quantité ».

Sa mise en œuvre permet de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) N° 1, 2, 8, 12 et 13 relatifs respectivement à la réduction de la pauvreté, à l'élimination de la faim, au travail décent et la croissance économique, à la consommation et production responsables et aux mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.



Ingrid Dégbè, entrepreneure agricole, bénéficiaire de PMSD



QUELQUES RESULTATS DU PMSD

- A ce jour, le PMSD a permis de toucher de façon directe environ 8324 bénéficiaires directs y compris les éleveurs pour les abreuvoirs mis en place et plus de 10 000 bénéficiaires indirects par la consommation des produits maraichers, les revenus pour nourrir leurs familles, l'utilisation de l'eau des retenues et forage pour les usages domestiques.
- Formation de 5664 personnes, dont 3821 femmes, aux techniques culturelles résilientes aux changements climatiques dont 67% de femmes
- Formation de 3101 personnes, dont 2438 femmes, à la fabrication de savon et de gel hydro alcoolique en tant qu'Activité Génératrice de Revenus Alternative à l'agriculture (AGR-A) dont 79% de femmes ;
- Construction de trois (03) abreuvoirs à fonctionnement solaire respectivement dans les localités de Lahotan (Savalou), de Kadolassi et Kpakpararé (Ouaké) pour répondre aux besoins des éleveurs des zones d'interventions.
- Renforcement du profil de résilience de 130 agents des ministères, préfectures, mairies, ONG, ATDA et du Génie Rural ;
- Formation de 100 acteurs de développement des mairies et du secteur privé sur le financement climatique ;
- Construction de 10 infrastructures de maîtrise de l'eau (retenues d'eau, forages et abreuvoirs) et développement des espaces aménagés où les populations cibles exercent diverses activités, dont le maraîchage, dans les communes ci-après : Avrankou, Bopa, Bohicon, Savalou et Ouaké.
- Mise en place de plantations de bambous pour la stabilisation des berges critiques, notamment autour des cuvettes des retenues d'eau de Kpakpararé (Ouaké), Aouiankanmè et Damè (Savalou).



Mieux gérer les terres agricoles

L'utilisation excessive des intrants agricoles chimiques contribue à la destruction des terres et à l'appauvrissement des producteurs agricoles au Bénin. Avec l'appui du projet Biomasse Electricité, 6334 ha de terres dégradées par l'utilisation abusive des engrais chimiques ont été restaurées dans les communes de Dassa, Savalou, Kalalé et Djougou à travers la promotion de l'agriculture biologique.

Salifou Mora, la cinquantaine, est producteur de soja à Bouca Worou dans la commune de Kalalé. Ce père de 11 enfants ne vit que la terre. Mais du jour au lendemain, il a vu ses rendements agricoles baisser et par ricochet ses revenus. L'appui reçu du projet Biomasse Electricité à travers la fourniture en intrants bio (engrais, fongicides, pesticides organiques) et différentes formations lui ont permis de remonter progressivement la pente et d'augmenter sa capacité de production, qui est passée de 3 ha à 5 ha de soja avec un rendement moyen de 2500 kg.

« Il y a de cela 10 ans, nos terres étaient très fertiles et nous ne connaissons même

pas ce qu'est l'engrais. Mais au fil des ans, les rendements ont commencé par baisser jusqu' à ce que les gens nous amènent les engrais et produits chimiques qui ont très bien marché. L'usage de ces produits pendant des années a appauvri nos sols induisant une baisse des rendements », se désole Salifou.

La non-fertilité des sols a amené la plupart des producteurs comme Salifou à réduire les superficies emblavées en vue de limiter les pertes et de minimiser les dépenses. Par ailleurs, Salifou rencontrait des difficultés pour acheter les intrants agricoles faute de moyens financiers. Les champs étaient par moment abandonnés au regard du faible rendement des cultures.

L'un des objectifs du Projet Biomasse Electricité est la gestion durable des forêts et des terres dans les quatre (4) communes d'intervention dudit projet par l'amélioration des techniques agricoles. En 2022, 1763 petits producteurs agricoles ont été appuyés pour la gestion durable des terres. Ainsi, le projet a organisé des séances d'information et de sensibilisation de ces producteurs avec l'implication et l'appui des autorités communales, des services forestiers déconcentrés des communes. Il a mis à la disposition des producteurs : (i) des semences améliorées ; (ii) des fertilisants biologiques. En outre, il leur a apporté un appui-conseil, ainsi que l'encadrement nécessaires pour maîtriser les nouvelles

techniques de semis et l'utilisation des produits biologiques.

Les rendements obtenus ont été très encourageants et ont permis d'obtenir l'adhésion de nouveaux agriculteurs engagés dans la mise en œuvre et la vulgarisation des itinéraires technologiques de Gestion Durable des Terres Agricoles (GDTA) proposés par le projet Biomasse Électricité.

« Je suis très content des appuis reçus du projet car les intrants qui sont mis à notre disposition sont sans effets néfastes sur la santé humaine et permettent d'améliorer le niveau de fertilité de nos sols. J'ai pu emblaver plus de superficies cette année et améliorer mon revenu », raconte Adam Bio, producteur de maïs à Gbérou Gbassi dans la commune de

Kalalé.

Na Bouca Guerra est mère de six enfants résidant dans le village de Bouca Worou dans la commune de Kalalé. Elle a comme activité principale la transformation du soja en fromage. Celle qui éprouvait d'énormes difficultés notamment pour l'acquisition de la matière première se réjouit d'être désormais une femme responsable et de disposer de soja en quantité suffisante pour ses activités de transformation agroalimentaire.

« J'ai du soja à portée de main pour mes activités de transformation. Cela m'évite l'achat de soja à un prix très élevé vu l'engouement observé vis-à-vis de ce produit aujourd'hui ». Elle arrive désormais à disposer de revenus pour prendre soin de ses enfants, pour faire face à certaines dépenses du foyer

notamment le petit déjeuner des enfants et leurs besoins scolaires.

Le projet Biomasse Electricité est appuyé par le **Gouvernement du Bénin**, le **Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM)** et le **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**. Il vise entre autres la promotion de la gestion durable des terres agricoles et des forêts, la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) en créant un environnement juridique, réglementaire et commercial favorable et en renforçant des capacités institutionnelles, administratives et techniques pour promouvoir la production d'électricité par gazéification de la biomasse sèche.



Récolte de maïs bio produit à Kalalé

Des outils pour une meilleure gestion des centres communaux de service public



Dans le cadre de la modernisation et de la digitalisation des services publics, le Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mis en place **vingt (20) Centres Communaux de Service Public** dans plusieurs communes du Bénin à travers le Projet d'Appui à la Réforme et à la Modernisation de l'Administration Publique (PARMAP). Un manuel de procédures de gestion des Centres Communaux de Service Public (CCSP) et des Guichets de Service de relations avec les Usagers (GSRU) a été élaboré en vue d'assurer une gestion efficace desdits centres et guichets.

Le manuel de procédures permet de clarifier les rôles et responsabilités de ces différents acteurs, de formaliser les procédures et d'harmoniser les opérations d'un centre à un autre. Il permettra d'assurer non seulement le bon fonctionnement des CCSP et des GSRU, mais aussi la durabilité des installations.

En effet, la gestion des CCSP implique plusieurs acteurs à divers niveaux : Responsable de Suivi des activités des CCSP et GSRU (au niveau central), la Direction des Systèmes d'Information du MTFP, la Direction Générale de la Fonction Publique), (les Directeurs Départementaux du Travail et de la Fonction Publique) au niveau déconcentré et (les Maires, les Secrétaires Exécutifs, les Responsables des Systèmes d'Information et les Points Focaux) au niveau décentralisé. Il importe d'assurer un fonctionnement efficace de ce dispositif institutionnel. C'est dans cette optique qu'il a été mis en place un cadre de concertation et de gestion des Centres Communaux de Service Public et Guichets de Service des relations avec les Usagers.

Le cadre de concertation vise à créer un creuset d'échanges entre les acteurs pour partager les bonnes pratiques. Il opère à travers un Comité de Supervision, qui a pour mission d'assurer l'orientation stratégique et la coordination générale des centres communaux de service public et guichets de service des relations avec les

usagers et un Comité technique, chargé du suivi-évaluation du fonctionnement des centres communaux de service public et guichets du service des relations avec les usagers.

Un Centre Communal de Service Public (CCSP) est un dispositif composé d'un ensemble d'équipements que sont les bornes (Pupitres) tactiles utilisant un point d'accès Wi-Fi avec abonnement et alimentés par l'énergie solaire photovoltaïque. Ces centres permettent aux usagers d'accéder facilement aux services dématérialisés, d'améliorer la qualité des services publics aux usagers, de promouvoir l'équité dans la délivrance des services en réduisant le contact entre agents publics et usagers. Les communes bénéficiaires des CCSP sont : Adjarra, Adjohoun, Allada, Aplahoué, Bassila, Bembèrèkè, Covè, Dassa-Zoumé, Djidja, Djougou, Kandi, Lokossa, Malanville, Nikki, Pehunco, Ouèssè, Ouidah, Pobè, Semè-Podji et Tanguéta

CARNET NOIR



C'est avec une immense douleur, que nous vous annonçons le décès de notre très cher et regretté collègue Guera Kora Chabi, précédemment chauffeur au PNUD. Décès survenu le 20 mai 2023 à l'hôpital Menontin de Cotonou, après quelques malaises signalés.

Monsieur Guera Kora Chabi était chauffeur au PNUD Bénin depuis 2012. Il était un staff très respecté et très apprécié au sein du bureau et au-delà pour ses qualités professionnelles et humaines.

Avant de rejoindre le PNUD, il a travaillé à la Direction de l'hydraulique pendant plusieurs années.

Monsieur Guerra est né le 1er janvier 1964 à Kandi. Il était marié et père de quatre enfants.

Prions pour le repos de son âme!

MOMENT OF SHARING

L'ensemble du personnel du PNUD Bénin a lors de sa traditionnelle rencontre « Moment of Sharing » du vendredi 16 juin 2023 suivi une communication sur le Thème : « Innovation et Intelligence Artificielle : Impacts, Opportunités et Risques ». La séance a été co-animée par Messieurs. José H. WABO, Représentant Résident Adjoint du PNUD au Bénin et Ibouraim TADE, ICT Associate.



La communication a mis en évidence les avantages de l'intelligence Artificielle (IA), ses domaines d'application, les risques liés à son utilisation, la législation autour de l'IA et les utilisations de l'IA au PNUD.

L'Intelligence Artificielle, est un domaine de l'informatique qui se concentre sur la création de machines et de programmes capables de simuler des processus cognitifs humains tels que l'apprentissage, la perception, le raisonnement et la prise de décision. En d'autres termes, l'IA vise à développer des systèmes capables de comprendre, d'apprendre et de résoudre des problèmes de manière autonome, sans intervention humaine directe.

L'IA utilise diverses techniques, notamment l'apprentissage automatique (machine learning), le traitement du langage naturel, la vision par ordinateur et les réseaux neuronaux artificiels pour analyser des données, détecter des schémas et prendre des décisions basées sur ces informations.



Elle offre de nombreux avantages dans différents domaines :

- **Santé** : diagnostic des maladies
- **Sécurité** : détection des menaces et prévention des attaques terroristes
- **Affaires** : automatisation des processus et prise de décisions plus éclairées grâce à l'analyse de données
- **Éducation** : personnalisation de l'apprentissage pour chaque élève.

L'exposé a été suivi d'une démonstration sur le ChatGPT à titre d'exemple et suscité un grand intérêt au niveau du staff.

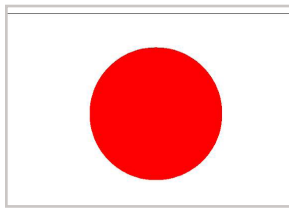
Il est à retenir des échanges que l'IA peut être un outil puissant pour construire un avenir meilleur. Mais, il est important de l'utiliser avec une approche responsable et éthique.



Merci à tous nos partenaires!



GOVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



Impact Capital
for Development



Belgique

partenaire du développement



Royaume des Pays-Bas



SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS FUND



United Nations
Peacebuilding
Peacebuilding Fund

Directeur de publication

Aoualé Mohamed Abchir

Rédacteur en chef & Concepteur graphique

Elsie Assogba

Ont contribué à ce numéro:

Ibouraima Yankpe ; Isidore Agbokou ; Marius Gandonou, Janvier Alofa, Sylvano Nougbo, Ibouaïm Tade, Marie-José Kogbeto et Abel Komahoué

PNUD Bénin

Lot 111 Zone résidentielle

01 BP 506 Cotonou

Tel: + 229 21 31 63 63 - Fax: + 229 21 31 18 34

Email: registry.bj@undp.org - Site web: www.bj.undp.org

Coordonnateur de la rédaction

José H. Wabo

Secrétaire de rédaction

Roger Attemba

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:

<https://www.facebook.com/PNUDBenin>

@PNUDBenin

Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies qui lutte contre l'injustice de la pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Travaillant avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans 170 pays, nous aidons les pays à développer des solutions intégrées et durables pour les peuples et la planète.